

## La CSI critique la candidature des EAU à la présidence de la Conférence régionale de l'OIT (5.12.11)

***Bruxelles, le 2 décembre 2011 (CSI En Ligne) : La CSI a critiqué la candidature des Émirats Arabes Unis à la présidence de la Conférence régionale de l'Organisation internationale du travail, qui s'ouvre le 4 décembre, à Kyoto. Les EAU possèdent un des pires bilans en matière de respect des droits fondamentaux des travailleurs.***

« Comment un gouvernement peut-il prétendre à présider aux décisions d'une Conférence régionale de l'OIT alors qu'il ne reconnaît pas les principes fondamentaux qui sous-tendent l'existence-même de cette organisation ? », s'interroge Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Leur candidature à la présidence de la conférence est un affront pour les travailleurs et travailleuses de leur propre pays et de leur région. »

La Conférence régionale de l'OIT examinera des enjeux-clés comme l'emploi et la protection sociale, les principes et droits fondamentaux au travail, le dialogue social et la viabilité économique et sociale. Or les EUA ne remplissent même pas les obligations internationales minimums afférentes aux droits syndicaux, inscrits dans la Constitution de l'OIT.

La législation du travail des EAU ne permet pas aux syndicats d'exister et de fonctionner sans ingérences et ne leur reconnaît pas, non plus, le droit de négociation collective. La législation ne reconnaît pas explicitement le droit de grève et accorde au ministère du Travail le pouvoir de mettre fin à une grève unilatéralement et d'obliger les travailleurs à reprendre le travail.

Les travailleurs du secteur public, les personnels de sécurité et les migrants ne sont pas autorisés à faire grève. Les migrants qui participent à une grève ou la provoquent «sans raison valable» peuvent se voir interdire de travailler pendant un an et s'exposent à la révocation de leur permis de travail suivie de la déportation.

Voir le Rapport annuel des violations des droits syndicaux : <http://survey.ituc-csi.org/>

À lire également, Vision Syndicale « Golfe : La face honteuse du miracle » : <http://www.ituc-csi.org/golfe-la-face-honteuse-du-miracle,9361.html?lang=fr>

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Retrouvez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>